



Le nouveau Conseil

L'assemblée générale du 16 mars à Cologne a élu un nouveau Conseil. Toutes les nominations ont reçu l'unanimité. Le Conseil est maintenant élargi à 10 (en accord avec les statuts)

Sir John Allison est Président pour un nouveau terme d'un an et Per Wisitisen est élu Trésorier Général.

La photo montre de droite à gauche: Sir John Allison, Pierre Portmann (FAI President, Board Advisor), Rudolph Schuegraf, Sergio Calabresi, David Roberts, Louis Berger, Per Wistisen, Roland Stuck, Dominique Méreuze, Günter Bertram and Cor van den Burg.

Les administrateurs représentent une variété de sports aériens, de pilotes de loisirs et de pays européens.

L'assemblée générale.

Après le rapport du président (disponible sur le website) les cotisations et les problèmes financiers ont été examinés. Le rapport financier 2007 et le budget 2009 ont été approuvés. De nouveaux membres ont été acceptés:

EFLEVA (European Federation Light Experimental and Vintage Aircraft), EPFU (European Powered Flying Union) and EPU (European Parachuting Union). Bienvenue à tous!

L'assemblée générale (Section Technique).

Une délégation EASA avec le "Rulemaking Director" Mr Claude Probst participait à la discussion de la Section technique à propos des points suivants :

1. Basic Regulation, étendue au Licensing and Operations, nouvelle EC Regulation 216/2008.

2. Extension future de la Basic Regulation to Aerodromes EASA Opinion soumise en Dec. '07
3. Extension Air Traffic Management : en cours
4. Développements pour un régime pour « non-commercial » aircraft moins de 5700kg MTOM (European Light Aircraft ELA1 & ELA2), le NPA est attendu sous peu.
5. Part M changements dans Maintenance for non-commercial aircraft < 2730kg MTOM - CRD publiés le 6-3-2008, commentaires avant le 6 May.
6. Licensing : nouvelles règles – publication NPA attendue dans la seconde moitié de Mai 2008
7. Operations : nouvelles règles : NPA publication attendue plus tard en 2008
8. Attention pour la définition des opérations commerciales (impact sur les sports / activités actuellement classifiées « non commerciales »), reconnaissance de Médecins généralistes comme alternative aux AMEs, futur de l'Annexe II (exemptions du domaine de l'EASA)

L'essentiel est de savoir comment répondre aux NPA's. Ne pas se contenter de critiques, mais donner des alternatives valables avec leurs justifications. Tous les membres devraient participer aux commentaires. Un formulaire spécial pour les commentaires se trouve sur le site web d'EASA..

D'autres sujets concernant l'état des sports dans l'EU sont présentés et discutés (c'est important pour nous) ainsi que des explications détaillées sur les travaux d'EASA et EU au sujet des opérations et de l'environnement. L'attention est portée vers l'espace aérien et les systèmes aériens non pilotés
Minutes détaillées : bientôt sur le website.